

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00886

Numéro SIREN : 432 472 082

Nom ou dénomination : 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015851

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/015851**
n° de gestion : **2000B00886**
n° SIREN : **432 472 082 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 03/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 M - Société par actions simplifiée
6 rue de L'europe 38640 Claix -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1477695

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2 M</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>6 Rue de l'Europe</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 3 2 4 7 2 0 8 2 0 0 0 1 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31 0 3 2 0 1 9</u>	N-1 <u>31 0 3 2 0 1 8</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI	40 500	40 500
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI	1 600	1 600
	TOTAL (II) BJ	BK	42 100	42 100
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN		BO		
En cours de production de services BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	3 864 051	3 15 363
Autres créances (3) BZ		CA	660 385	660 385
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités CF	CG	2 072 892	2 072 892
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	6 597 328	3 15 363
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	6 639 428	3 15 363
	Renovs : (1) Dont droit au bail			
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		
			(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
01 OCT. 2019
Sous le N° 15851

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :45...000.....)	DA	45 000	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 500	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 616 846	3 941 961	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	316 776	174 885	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 983 121	4 166 346	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	433	389	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	26 606		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 221 709	960 922	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 083 805	1 037 511	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	8 391	9 714	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 340 944	2 008 535		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 324 065	6 174 881		
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 340 944	2 008 545		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD	8 430 606	FE		FF	8 430 606	
			} services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		8 430 606	FK		FL	8 430 606	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	83 492		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 902		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 524 999	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	49 653		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 438 907		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	83 714		
	Salaires et traitements*					FY	1 025 183		
	Charges sociales (10)					FZ	390 311		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA		
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	261 062
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	0		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 987 768		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	537 231		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	167 776	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	167 776		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	167 776		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	537 231		
							249 242		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 080		292 873	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			11 107	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			30 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 080		333 979	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 155		373 354	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	93 314		1 400	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	94 469		374 754	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(83 389)		(40 775)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	23 102		(9 013)	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	113 964		42 596	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 536 079		8 354 277	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 219 303		8 179 391	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	316 776		174 885	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	11 080		292 873
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			373 354	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 858		12 404	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6						
	obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N-1		
REGULARISATION RC 2018					11 080	
IJCOF			1 155			
INDEMNITE TRANSACTIONELLE			93 314			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1		
REGULARISATION RC 2018					11 080	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 324 065.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 430 605.77 Euros et dégageant un bénéfice de 316 775.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- les escomptes obtenus sur les achats comptabilisés auparavant en produits financiers ont été sur cet exercice comptabilisés en déduction des achats.

Informations générales complémentaires

La SAS 2M est intégrée fiscalement avec la société ESPACE 4 (société mère) depuis le 1/4/2009. L'impôt sur les sociétés est calculé et comptabilisé par chaque société du groupe comme si elle était imposée séparément, à charge pour la société mère de s'acquitter de l'impôt dû par le groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 33 892 € relatif au solde de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 33 892 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	33 892
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	33 892

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	40 500	
Prêts, autres immobilisations financières		1 600	
	TOTAL	1 600	
	TOTAL GENERAL	42 100	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 500	40 500
TOTAL				
Prêts, autres immobilisations financières			1 600	1 600
TOTAL			1 600	1 600
TOTAL GENERAL			42 100	42 100

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	381 996		66 634		315 363
TOTAL	381 996		66 634		315 363
TOTAL GENERAL	381 996		66 634		315 363
Dont dotations et reprises d'exploitation			66 634		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600		1 600
Clients douteux ou litigieux	208 406	208 406	
Autres créances clients	3 655 644	3 655 644	
Personnel et comptes rattachés	722	722	
Taxe sur la valeur ajoutée	174 068	174 068	
Groupe et associés	485 595	485 595	
TOTAL	4 526 035	4 524 435	1 600

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	433	433		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 221 709	1 221 709		
Personnel et comptes rattachés	175 048	175 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 661	74 661		
Impôts sur les bénéfices	2 940	2 940		
Taxe sur la valeur ajoutée	790 945	790 945		
Autres impôts taxes et assimilés	40 211	40 211		
Groupe et associés	26 606	26 606		
Autres dettes	8 391	8 391		
TOTAL	2 340 944	2 340 944		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	4 500			4 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL (apport branche d'activité maintenance par ESPACE 4 à la création de la société en 2000)			40 500	40 500	
Total			40 500	40 500	

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test de dépréciation systématique. A la clôture, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.

Au 31 mars 2019, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	658 387
Total	658 387

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	433
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	956 013
Dettes fiscales et sociales	235 962
Total	1 192 408

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Employés	20
Total	32

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	537 231	137 313
Résultat exceptionnel (hors participation)	-83 389	-23 349
Résultat comptable (hors participation)	453 842	113 964

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 889
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 752
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 370
moins de 35 ans	plus de 30 ans	16 283
Engagement total		27 294

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à 100 % à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- profil de carrière à décroissance faible
- turn over moyen pour les cadres, fort pour les non cadres
- taux d'actualisation 1.04%
- convention collective : SYNTEC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SA ESPACE 4	SA	1 000 000	6 RUE DE L EUROPE 38640 CLAIX

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Europe, 38640 CLAIX
432 472 082 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 MARS 2019

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

2 M
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Europe, 38640 CLAIX
432 472 082 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 SEPTEMBRE 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 316 775,58 euros de la façon suivante :

A titre de dividendes, la somme de316 775,58 euros

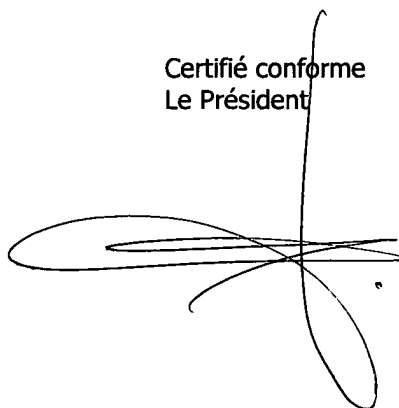
L'associée unique décide en outre de prélever une somme de 83 224,42 euros sur les réserves facultatives, en vue de parvenir avec le bénéfice de l'exercice à un dividende global de 400 000,00 euros, soit 88,89 euros par action.

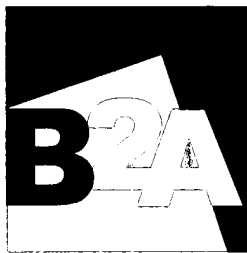
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} octobre 2019.

Dividendes par action versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du Code Général des Impôts).

Dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices			
Exercice	2016	2017	2018
Catégorie d'actions (1)	« O »	« O »	« O »
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	111,11 €	111,11 €	111,11 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-
(1) « O » = ordinaires			
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI			

Certifié conforme
Le Président





**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SAS 2M

6, Rue de l'Europe
38160 CLAIX

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- 31 mars 2019 -

SAS 2M

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 mars 2019

A l'associée unique,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables », paragraphe « Changement de méthode » page 6 de l'annexe des comptes annuels, concernant le changement de méthode de présentation des escomptes obtenus sur les achats.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La ligne « Clients et comptes rattachés » apparaît à l'actif du bilan pour un montant net de 3 548 688 euros.

L'annexe, dans les paragraphes « Evaluation des créances et des dettes » et « Dépréciation des créances » précise les méthodes d'évaluation et les modalités de dépréciation des créances clients.

Nous avons procédé à l'évaluation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

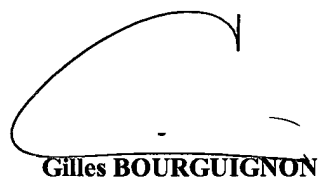
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Grenoble, le 19 septembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

B2A



Gilles BOURGUIGNON

SAS 2M

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31/03/2019

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	40 500		40 500	40 500			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	1 600				
Total II	42 100		42 100	42 100				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	3 864 051	315 363	3 548 688	3 073 673	475 015	15.45	
	Autres créances	660 385		660 385	431 292	229 093	53.12	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 072 892		2 072 892	2 627 816	-554 924	-21.12		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	6 597 328	315 363	6 281 965	6 132 781	149 184	2.43		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 639 428	315 363	6 324 065	6 174 881	149 184	2.42	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 000)	45 000		45 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	4 500		4 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 616 846		3 941 961		-325 115	-8.25
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	316 776		174 885		141 890	81.13
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 983 121		4 166 346		-183 224	-4.40	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	433		389		44	11.20
	Emprunts et dettes financières diverses	26 606				26 606	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 221 709		960 922		260 787	27.14
	Dettes fiscales et sociales	1 083 805		1 037 511		46 294	4.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	8 391		9 714		-1 323	-13.62	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 340 944		2 008 535		332 408	16.55
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 324 065		6 174 881		149 184	2.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 340 944 2 008 545

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	8 430 606		8 430 606	7 731 599		699 007	9.04
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	8 430 606		8 430 606	7 731 599		699 007	9.04
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			83 492	120 138		-36 646	-30.50
Autres produits			10 902	784		10 117	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			8 524 999	7 852 521		672 478	8.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			49 653	239 484		-189 831	-79.27
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 438 907	5 857 967		580 940	9.92
Impôts, taxes et versements assimilés			83 714	82 299		1 415	1.72
Salaires et traitements			1 025 183	974 015		51 168	5.25
Charges sociales			390 311	356 185		34 125	9.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				261 062		-261 062	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	43		-42	-98.92
Total des Charges d'exploitation (II)			7 987 768	7 771 055		216 714	2.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			537 231	81 467		455 764	559.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

11 080

292 873

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

373 354

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			167 776		-167 776	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			167 776		-167 776	-100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)			167 776		-167 776	-100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	537 231		249 242		287 988	115.55
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 080		292 873		-281 793	-96.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital			11 107		-11 107	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			30 000		-30 000	-100.00
Total VII	11 080		333 979		-322 899	-96.68
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 155		373 354		-372 199	-99.69
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	93 314		1 400		91 914	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	94 469		374 754		-280 285	-74.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-83 389		-40 775		-42 614	-104.51
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	23 102		-9 013		32 115	356.31
Impôts sur les bénéfices (X)	113 964		42 596		71 368	167.55
Total des produits (I+III+V+VII)	8 536 079		8 354 277		181 802	2.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 219 303		8 179 391		39 912	0.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	316 776		174 885		141 890	81.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 324 065.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 430 605.77 Euros et dégageant un bénéfice de 316 775.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- les escomptes obtenus sur les achats comptabilisés auparavant en produits financiers ont été sur cet exercice comptabilisés en déduction des achats.

Informations générales complémentaires

La SAS 2M est intégrée fiscalement avec la société ESPACE 4 (société mère) depuis le 1/4/2009. L'impôt sur les sociétés est calculé et comptabilisé par chaque société du groupe comme si elle était imposée séparément, à charge pour la société mère de s'acquitter de l'impôt dû par le groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 33 892 € relatif au solde de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 33 892 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	33 892
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	33 892

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 500		
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		
TOTAL	1 600		
TOTAL GENERAL	42 100		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 500	40 500
TOTAL				
Prêts, autres immobilisations financières			1 600	1 600
TOTAL			1 600	1 600
TOTAL GENERAL			42 100	42 100

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	381 996		66 634		315 363
TOTAL	381 996		66 634		315 363
TOTAL GENERAL	381 996		66 634		315 363
Dont dotations et reprises d'exploitation			66 634		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600		1 600
Clients douteux ou litigieux	208 406	208 406	
Autres créances clients	3 655 644	3 655 644	
Personnel et comptes rattachés	722	722	
Taxe sur la valeur ajoutée	174 068	174 068	
Groupe et associés	485 595	485 595	
TOTAL	4 526 035	4 524 435	1 600

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	433	433		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 221 709	1 221 709		
Personnel et comptes rattachés	175 048	175 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 661	74 661		
Impôts sur les bénéfices	2 940	2 940		
Taxe sur la valeur ajoutée	790 945	790 945		
Autres impôts taxes et assimilés	40 211	40 211		
Groupe et associés	26 606	26 606		
Autres dettes	8 391	8 391		
TOTAL	2 340 944	2 340 944		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	4 500			4 500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FONDS COMMERCIAL (apport branche d'activité maintenance par ESPACE 4 à la création de la société en 2000)			40 500	40 500	
Total			40 500	40 500	

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test de dépréciation systématique. A la clôture, un test de dépréciation est réalisé afin de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.

Au 31 mars 2019, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	658 387
Total	658 387

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	433
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	956 013
Dettes fiscales et sociales	235 962
Total	1 192 408

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Employés	20
Total	32

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	537 231	137 313
Résultat exceptionnel (hors participation)	-83 389	-23 349
Résultat comptable (hors participation)	453 842	113 964

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 889
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 752
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 370
moins de 35 ans	plus de 30 ans	16 283
Engagement total		27 294

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à 100 % à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- profil de carrière à décroissance faible
- turn over moyen pour les cadres, fort pour les non cadres
- taux d'actualisation 1.04%
- convention collective : SYNTEC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SA ESPACE 4	SA	1 000 000	6 RUE DE L EUROPE 38640 CLAIX

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
Nbre des actions ordinaires existantes	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 408 928	8 550 879	9 516 262	7 731 599	8 430 606
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 125 585	1 111 978	1 030 876	331 796	387 208
Impôts sur les bénéficiaires	338 078	276 305	256 004	42 596	113 964
Participation des salariés au titre de l'exercice	63 182	142 167	85 280	-9 013	23 102
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	708 613	600 825	554 691	174 885	316 776
Résultat distribué	450 000	500 000	500 000	500 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	160.96	154.11	153.24	66.27	55.59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	157.47	133.52	123.26	38.86	70.39
Dividende distribué à chaque action	100.00	111.11	111.11	111.11	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	27	25	30	27	32
Montant de la masse salariale de l'exercice	870 893	860 635	1 069 274	974 015	1 025 183
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	337 988	359 749	429 864	409 879	424 203